

**Questions des Délégués du Personnel
Service ISO Toulouse**

Réunion du 29 juin 2016

Constat :

1. Pour la Xième année consécutive, la climatisation du PTC ne fonctionne pas bien dès qu'il fait chaud et il fait souvent des températures difficilement tenables pour les organismes et les esprits. Les climatisations mobiles achetées l'année dernière ne sont même pas réinstallées pour palier au problème. Pas de question mais une constatation que l'unique solution à la récurrence de ce problème semble hélas le changement de bâtiment.

Réponse sur le constat : effectivement, la climatisation du PTC ne fonctionne pas correctement partout. Les dernières analyses ont montré que certains ventilo-convecteurs sont bouchés par des résidus de boue. Une intervention de Vinci & d'Agtherm (maintenance climatisation) a eu lieu le 29 juin dernier. En cas de persistance des difficultés, les climatisations mobiles seront mises en service.

2. Des salariés regrettent qu'un seul DP ne se soit déplacé à la réunion de présentation du Cabinet RH accompagnant la GPEC du 13/06/2016.
Les DPs, comme l'ensemble des salariés n'ont été avertis qu'une heure avant cette réunion. De plus, l'ordre du jour ne laissait pas penser un traitement d'un sujet aussi large sur la GPEC avec la présence des RHs.

Réponse sur le constat : Il y a effectivement eu un souci technique lors de l'envoi de l'invitation initialement prévue la semaine précédant la réunion. En revanche, l'objet de la réunion était la présentation du cabinet d'accompagnement RH « Corinne Cabanes ». La GPEC a été abordée en réponse aux questions des collaborateurs.

Questions nouvelles :

1. Les DPs ont remonté au cours de plusieurs réunions précédentes que les employés voulaient créer ou recréer un esprit d'équipe au sein d'ISO, afin d'améliorer la cohésion. Les réponses données par la direction étaient la plupart du temps orientées sur la semaine de la qualité de vie au travail. Hors cette année, cette semaine n'a duré qu'un jour, ce qui n'aide pas à remotiver les employés en cette période de GPEC. Que propose la direction pour recréer un esprit d'équipe en cette année ou un déménagement va obligatoirement amener une scission au sein d'ISO ?

Réponse : La Direction propose d'accompagner les initiatives collectives des collaborateurs pouvant contribuer à la cohésion de l'équipe. ISO est présent sur deux sites, le PTC & le CNES, le

déménagement n'entraînera pas de modification majeure. Une attention particulière sera portée sur le mode de collaboration.

2. Comment a été décidée l'affectation de l'astreinte suite au départ de JY Burlett ? Pourquoi cette astreinte n'a pas été proposée à l'ensemble des salariés (étant donné que les astreintes sont surtout vues comme une source de revenus supplémentaires) ?

Réponse : Le remplaçant devait disposer des habilitations « défense » pour pouvoir intervenir sur l'ensemble des zones.

3. DP. La diffusion des comptes rendus de réponses DP est faite habituellement par mail du fait de 2 sites séparés dont un non maîtrisés par Thales (le CNES). Il est très compliqué d'avoir une liste de diffusion mail à jour. Quelle solution la Direction peut-elle mettre en place pour que l'information soit diffusée à tous ?

Réponse : les comptes rendus DP sont accessibles à tous sur le site intranet dédié à Toulouse. Nous regardons la possibilité de mettre en place le même système de newsletter que pour Vélizy, avec mail aux « adhérents » en cas d'ajout d'un nouveau fichier.

4. Social : Comment est faite la gestion des visites médicales ? quelle est la durée légale entre 2 visites ?

Réponse : La liste des collaborateurs concernés par une visite médicale est envoyée au SAMSI qui les convoque pour leur visite périodique. Légalement, la durée légale entre deux visites est de 4 ans maximum s'il y a une visite « infirmière » au milieu. L'accord QVT Thales prévoit une visite tous les deux ans.

5. Réseau. Depuis quelques semaines, de nombreux problèmes réseaux (locaux ou nationaux) (coupures, débits lents) sont présents. Des clients commencent à se plaindre de ces problèmes car ils ont des difficultés à nous joindre. La plupart des téléchargements de fournitures clients sont en échec et nous perdons beaucoup de temps pour le télécharger correctement. Comment la direction compte remédier à ce problème ?

Réponse : Ces problématiques liées aux téléchargements sur Toulouse n'ont pas été remontées aux services informatiques. Nous invitons les collaborateurs victimes d'un dysfonctionnement informatique à réaliser un incident dans les plus brefs délais. Cette procédure de remontée est la plus efficace pour que la DSI puisse tracer et agir sur ces désagréments.

6. GPEC. Les salariés ne sentent pas une réelle implication des RHs concernant la recherche d'un nouveau poste (S. Giraud sachant dès le début qu'elle partait en congé maternité et M. Tertulliani étant en mutation interne aussi). Que propose la direction afin d'avoir un « vrai » suivi RH ?

Réponse : Didier CATHERINE, le DRH de l'activité, assure l'intérim jusqu'au retour de Stéphanie GIRAUD. Il a prévu d'être présent à Toulouse le 19 juillet puis en septembre & octobre.

Un mail a d'ailleurs été envoyé à l'ensemble des collaborateurs par Didier CATHERINE pour indiquer sa disponibilité téléphonique dans le cas où les dates ne conviendraient pas aux salariés qui souhaiteraient le rencontrer.

7. GESTION PREVISIONNELLE DES REUNIONS. Plusieurs réunions d'information importantes pour les salariés sont annoncées au dernier moment : la veille (réunion d'information ISO sur la GPEC du 12/04/2016), le jour même (la présentation de Rodolphe FAVREL aux salariés), voire dans l'heure qui suit (présentation du Cabinet RH accompagnant la GPEC).
Est-il possible d'anticiper et de mieux prévoir ces réunions importantes pour les salariés ?

Réponse : Nous allons veiller à plus anticiper, les prochaines réunions d'équipe ou d'information feront l'objet d'une communication en amont.

8. Gestion de projets. 2 des 3 responsables Projets sont « volontaires » sur la GPEC. Le seul responsable projet qui s'occupe à plein temps des projets CESTI est visé. Actuellement un évaluateur référent fait aussi officiellement de la gestion de projets CESTI sans en avoir le statut. Dans le futur, comment seront gérés les projets sans responsable projets désignés ? Si l'évaluateur principal doit occuper ce poste alors qu'EP n'est qu'un rôle et que CdP est un poste à plein temps, comment sera géré ce changement ?
Quel est l'avenir de l'équipe Bid & Projets créée en 2014 ?

Réponse : L'équipe Bid & Projects reste d'actualité et sera rattachée au responsable de l'activité ISO. Pour apporter des précisions : les notions de « projet » et « d'affaire » seront prochainement définies précisément par le management d'ISO. Ceci dans le but précis de définir quel est le rôle de chacun (chef de projet & évaluateur principal) afin de mieux collaborer.

9. LABEGE. Comment vont se passer les négociations sur le forfait repas afin d'avoir une équité entre ceux qui mangent au CNES ou ceux qui mangeront au RIE Labège ?

Réponse : La participation n'est pas encore définie, les collaborateurs seront informés dès que possible.

10. LABEGE. Les jours de RTT CNES, les employés CNES auront-ils toujours le forfait ACOSS ou bien devront-ils aller au RIE Labège (ce qui implique une double gestion de cartes cantines et gérer le transport entre les 2 sites (frais de missions ?) ?

Réponse : cf. Question 9 : les modalités restent à définir et l'ensemble des modalités seront communiquées à l'ensemble des collaborateurs en septembre.

Pour les déplacements, les salariés seront invités à utiliser la voiture de service qui sera mise à disposition.

11. LABEGE. Comment seront gérés les déplacements entre sites (exemple de l'ouverture d'un échantillon en milieu chimique, ou réunion sur site de Labège) ? Si l'employé doit manger sur place comment sera géré son repas ?

Réponse : En cas de passage sur le site de Labège pour un collaborateur qui travaille habituellement sur le site du CNES, il bénéficie de la participation lors du passage au RIE, mais pas du forfait ACOSS pour éviter le double traitement.

12. LABEGE. Les frais kilométriques vers l'aéroport seront-ils pris à partir du site de Labège pour tous ou bien seront calculés à partir du CNES pour les employés travaillant au CNES ?

Réponse : en cas de déplacement vers l'aéroport, les frais kilométriques seront calculés à partir du lieu de travail réel de départ du collaborateur.

13. LABEGE. Où en est la réflexion sur l'obtention de places en crèche ?

Réponse : Ce point n'est pas encore défini pour l'année 2017. Un complément d'information sera apporté dès que possible.

14. LABEGE. Serait-il possible de demander au futur restaurateur de mettre à disposition des frigos (sous sa responsabilité de nettoyage quotidienne) pour les salariés ?

Réponse : il n'est pas prévu, pour des raisons d'hygiène, de mettre en place des réfrigérateurs pour l'usage des collaborateurs. En revanche, il sera possible d'apporter son propre déjeuner au RIE et de bénéficier des micro-ondes si besoin.

15. Direction. Le biseau du responsable ISO, restreint sur 1 mois (environ 22 jours), ce qui semblait déjà court, il n'a été que de quelques jours du fait de l'absence du futur ex responsable pour des déplacements divers. Est-ce que ce laps de temps court, au final, a été productif au nouveau responsable ISO ?

Réponse : Le biseau a été organisé entre les deux responsables. L'intégralité des déplacements clients ont été faits en duo afin de permettre une transition la plus efficace possible.

16. SIGAWEB. Les feuilles SIGAWEB sont remplies en avance dans le mois ce qui fait que des estimations sont faites sur les fins de mois. Si un incident (arrêt maladie, enfant malade, absence diverses...) intervient dans ce laps de temps, ces arrêts sont-ils imputés sur le projet, modifiés sur SIGAWEB par le manager ou, doivent-ils être pris le mois d'après sur SIGAWEB ?

Réponse : En cas d'événement particulier, la modification de SigaWeb est possible par le management et par le service contrôle de gestion jusqu'à la clôture mensuelle. En cas d'impossibilité de modification des imputations, la régularisation devra être faite le mois suivant.

17. LABEGE. Statut sur le futur site de Labège.

Une nouvelle vidéo de l'avancement du chantier est disponible sur l'intranet Labège.

Le vote des collaborateurs pour le nom du futur a eu lieu jusqu'au 28 juin et le choix final est « PASTEL ».

18. GPEC. Statut

Un point d'information sera fait le 4 juillet au CHSCT extraordinaire de Vélizy.

19. ECO. Point économique (PC, CA, taux de staffing...).

Point présenté en séance.